

Délibération n°2020-06-05

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subventions dans le cadre du RIAC : secteur tourisme

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	74
Pouvoirs	18
Votants	92

L'an deux mille vingt, le 17 décembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 8 décembre 2020 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Claude Bauvy est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Sébastien Devallière	Joël Bézanger	à	Philippe Brugère
Tony Calla	à	Mady Junisson	Laëtitia Chapuis	à	Nadine Picard
Danielle Coulaud	à	Eric Ziolo	Sandra Delibit	à	Martine Pannetier
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Nathalie Le Gall	à	Jean-François Michon
Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo	Marilou Padilla-Ratelade	à	Jean-Pierre Guitard
Céline Parrain	à	Christophe Arfeuillère	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jean-Marc Sauviat	à	Tony Cornelissen	Jacques Sénéjoux	à	Dominique Miermont
Marie-Christine Soulefour	à	Monique Jabiol	Michelle Chaumont	à	Marie-Claude Lepage

- **Élus excusés :**

Aubessard Anne-Marie ; Bredèche Robert (représenté) ; Bringoux Jeanine ; Galland Baptiste ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Nirelli Catherine ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Tur Christophe.

Références :

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité restreint du 4 décembre 2020

Le président explique que depuis janvier 2020, 12 dossiers de demande d'aide « Tourisme » dans le cadre du Règlement des Aides Communautaires aux entreprises ont été déposés et non instruits auprès de la Direction du Développement Economique.

Dans l'attente de la mise en place des commissions et des comités d'agrément économiques, il a été proposé d'instruire en comité d'agrément restreint 11 dossiers relatifs à des activités touristiques.

Le comité d'agrément s'est réuni le 4 décembre 2020 afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 5 « accroître le potentiel touristique du territoire ».

Nom propriétaire	Lieu	Montant proposé par le comité
Delphine GOUNY	BORT-LES-ORGUES	140,00 €
M. ROBERGE Club Nautique OUTREVAL	BORT-LES-ORGUES	1 636,00 €
Nathalie FRAPPIN-MELLAC	LIGINIAC	140,00 €
Gauthier WALTZER Hôtel Le Limousin	MEYMAC	1 313,60 €
Patrice BERTRAND SCI le Pin Corrèzien	MEYMAC	4 130,00 €
Emilie DELLIS	NEUVIC	400,00 €
Patrick BORIE	PALISSE	5 140,00 €
Denis FAUGERAS	PALISSE	140,00 €
Gérard BRANDELY	SAINT-EXUPERY- LES-ROCHES	4 764,65 €
Mathilde PORTES	SOURSAC	140,00 €
Pascal REYDEMANEUF	SOURSAC	140,00 €
	TOTAL	18 084.25 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux prestataires cités pour un montant global de 18 084,25 euros affectés à l'axe « Tourisme ».

A l'unanimité	
Votants	92
Pour	92
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 17 décembre 2020

Le président,
Pierre Chevalier

